



LES TPE – PME RÉSILIENTES MAIS DES TENSIONS QUI S'ACCROISSENT

Réunion des banques

Bourg-en-Bresse, le 29 janvier 2025

Frédéric VISNOVSKY
Médiateur national du crédit aux entreprises

1

LES TPE-PME ONT TENU FACE AUX CRISES SUCCESSIVES

1.1. Des entreprises résilientes face aux crises : sur la base des bilans 2023

1. Une croissance du chiffre d'affaires avec des évolutions individuelles contrastées
2. Le taux de marge a résisté mais des différences sectorielles
3. Le taux d'endettement diminue
4. La hausse des taux impacte le coût du service de la dette
5. Un besoin en fonds de roulement stable et une trésorerie qui s'érode progressivement
6. Une capacité de remboursement préservée
7. Un financement des entreprises resté dynamique post COVID
8. La médiation du crédit peu sollicitée

Source : Bulletin de la Banque de France – juillet/août 2024 La situation financière des PME en 2023 : anatomie d'une résilience

2.1. Des PGE largement octroyés et des remboursements qui se poursuivent (données à fin septembre 2024)

	Octroi de PGE			Remboursement restant dû			Appel en garantie		
	Ain	AURA	FR	Ain	Aura	FR	Ain	AURA	FR
GE	-	6,7 %	11,2 %	-	-	9,4 %	-	-	0,5 %
ETI	18,7 %	13,5 %	14,0 %	16 %	33 %	31,5 %	-	1,6 %	2,7 %
PME	54,0 %	50,8 %	46,6 %	31 %	34 %	34,3 %	3,3 %	3,0 %	2,9 %
TPE	26,8 %	28,8 %	27,4 %	34 %	34 %	36,0 %	5,3 %	5,0 %	5,1 %
Total	1,1 Mrd	17,3 Mrds	145 Mrds	29 %	32 %	31,6 %	3,2 %	3,2 %	3,2 %

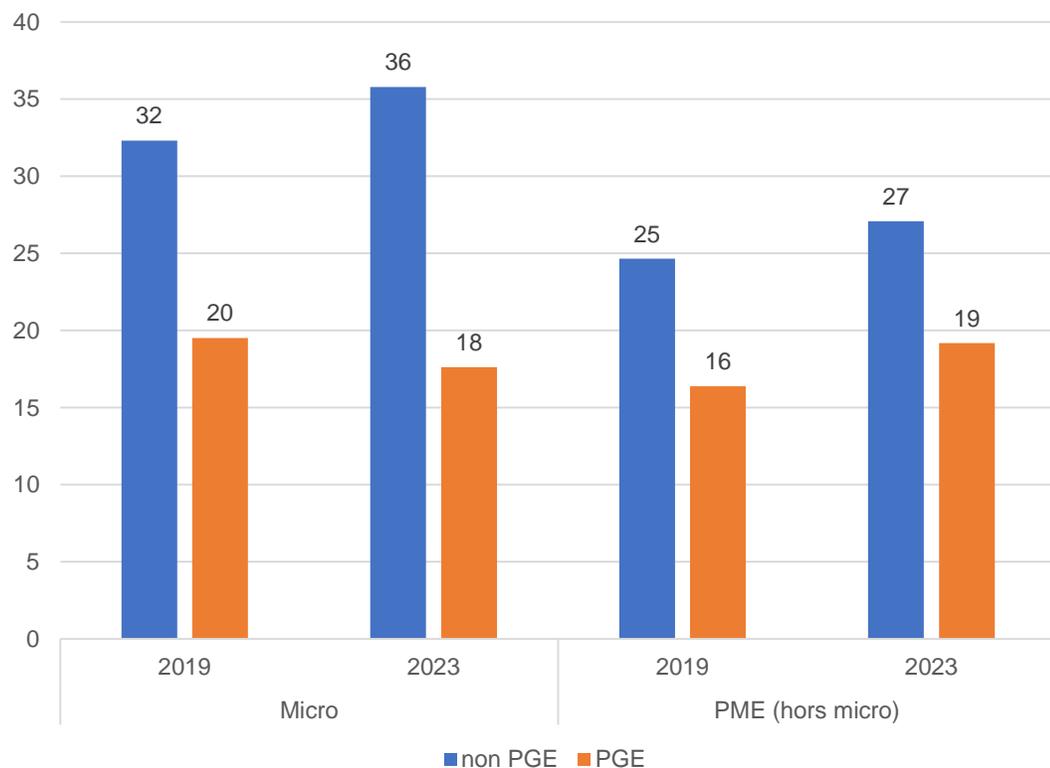
Hors « divers »

Source : Banque de France – à partir des données de BPI

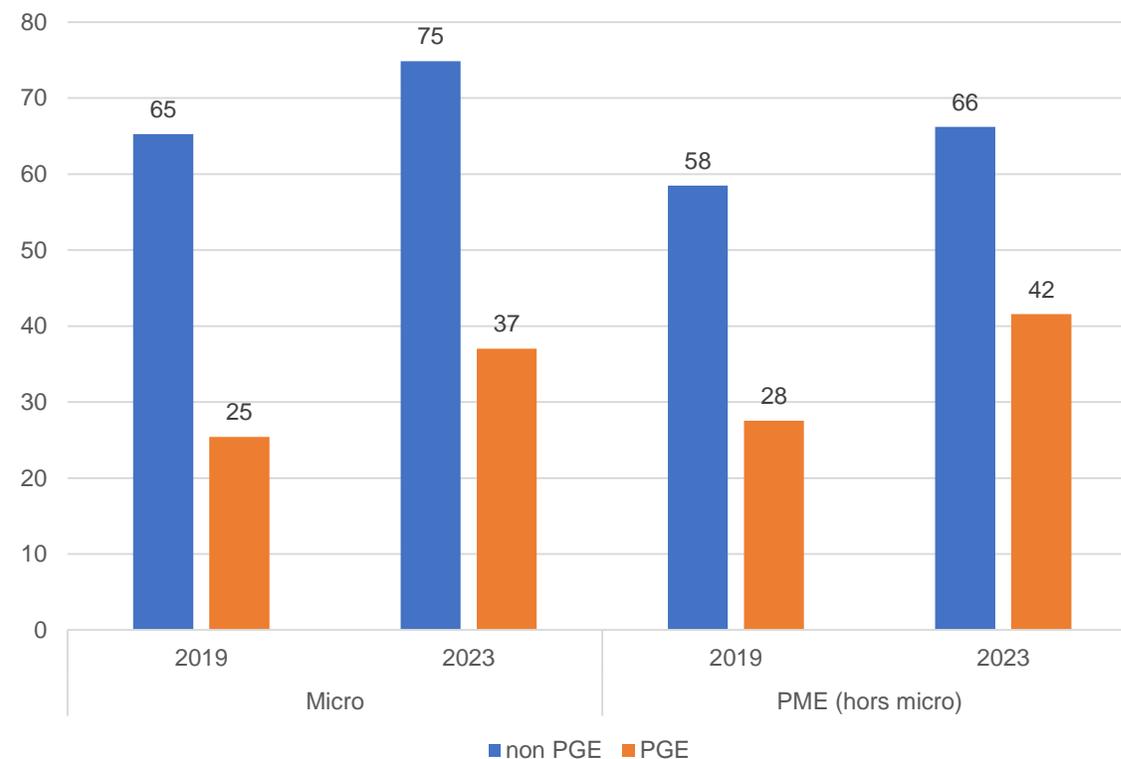
2.2. Les différences entre entreprises bénéficiaires ou non de PGE reflètent des différences structurelles (1/2)

Un taux de marge et une trésorerie plus faibles pour les bénéficiaires de PGE

Taux de marge (EBE/VA en %)



Trésorerie (en jours de CA)

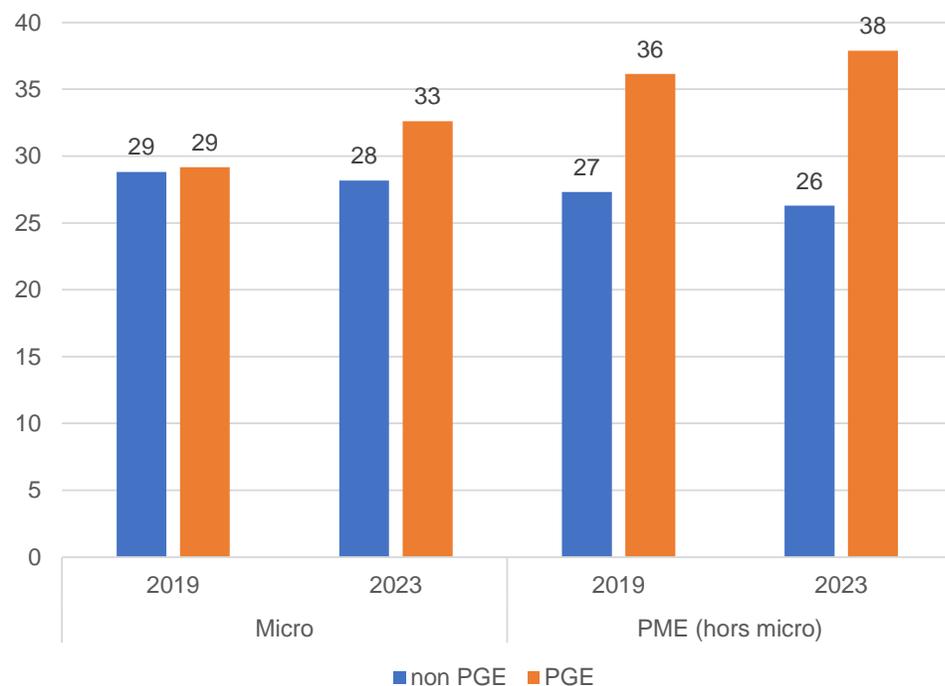


Source : Rapport 2024 de l'Observatoire du financement des entreprises

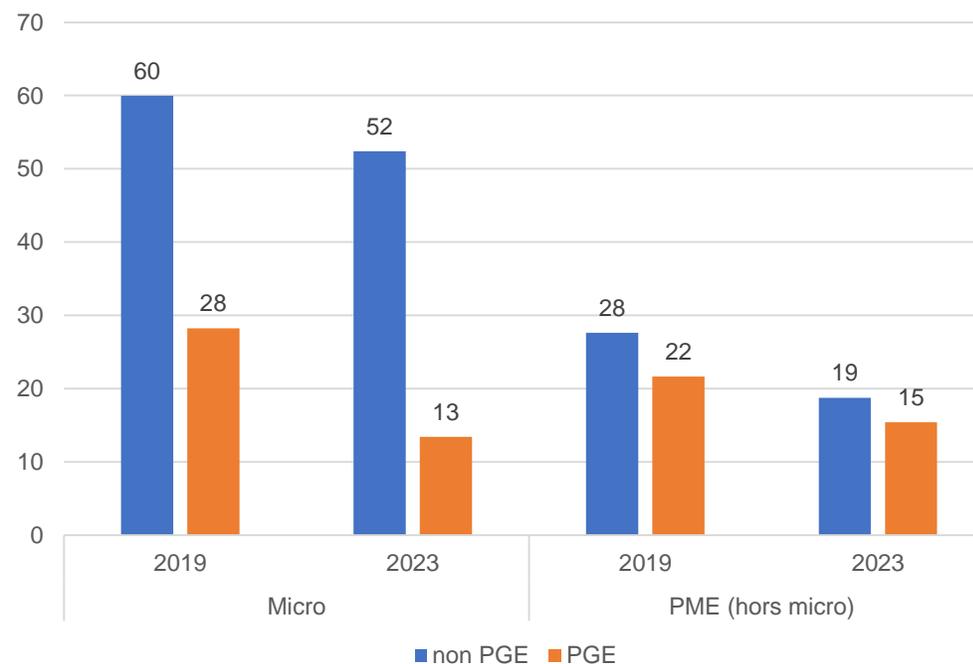
2.2. Les différences entre entreprises bénéficiaires ou non de PGE reflètent des différences structurelles (2/2)

Un BFR plus élevé et un endettement moins important

BFR (en jours de CA)



Endettement net / capitaux propres (en %)



Source : Rapport 2024 de l'Observatoire du financement des entreprises



2

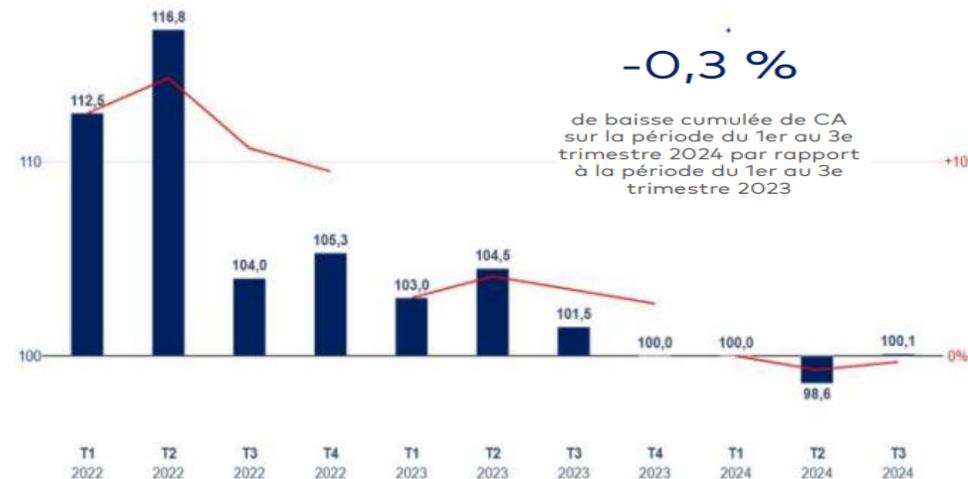
DES POINTS D'ATTENTION CROISSANTS

2.1. Un ralentissement de l'économie qui pèse sur l'activité des entreprises en 2024

PROJECTIONS MACROÉCONOMIQUES

En %	2022	2023	2024	2025	2026
PIB	2,6	1,1	1,1	0,9	1,3
Investissement des entreprises	1,6	2,5	- 1,3	- 0,2	2,1
Inflation	5,9	5,7	2,4	1,6	1,7

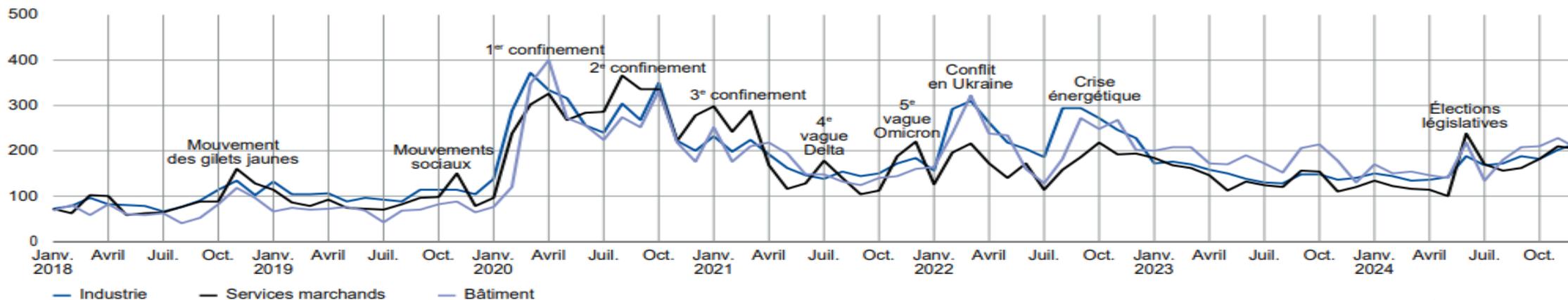
Source : Banque de France – Projections macroéconomiques décembre 2024



Source : Image 3^{ème} trimestre 2024 – Ordre des Experts Comptables

INDICATEUR D'INCERTITUDE DANS LES COMMENTAIRES DE L'ENQUÊTE MENSUELLE DE CONJONCTURE (EMC)

(données brutes)

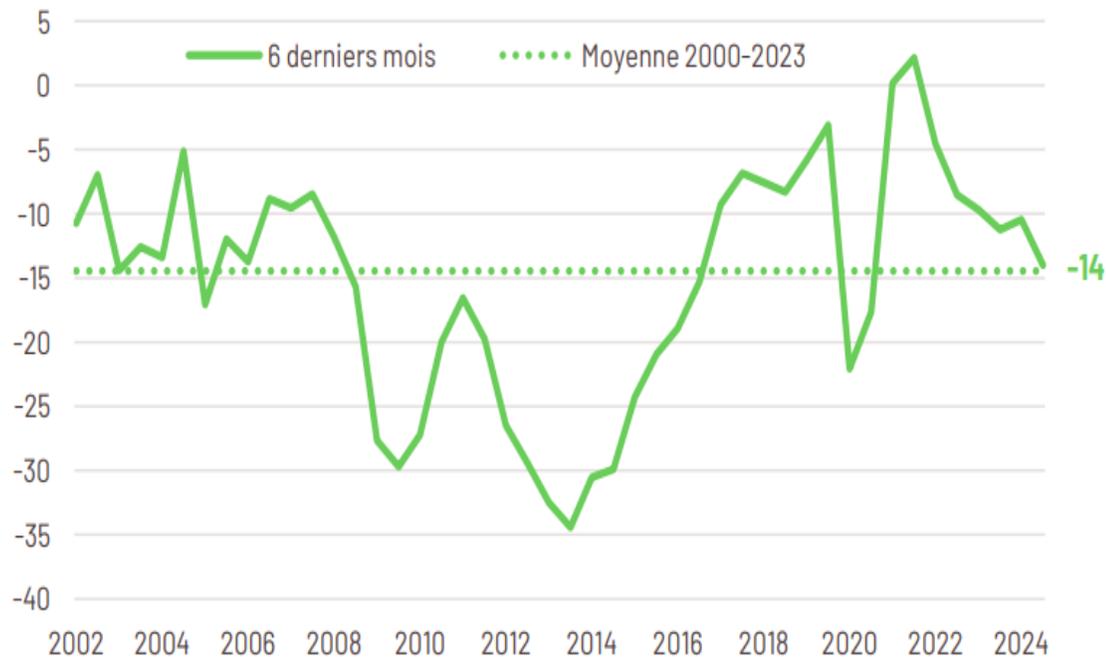


Source : Banque de France – Enquête de conjoncture (janvier 2025)

2.2. La trésorerie qui se dégrade et des conditions de crédit qui se durcissent un peu pour les crédits de trésorerie

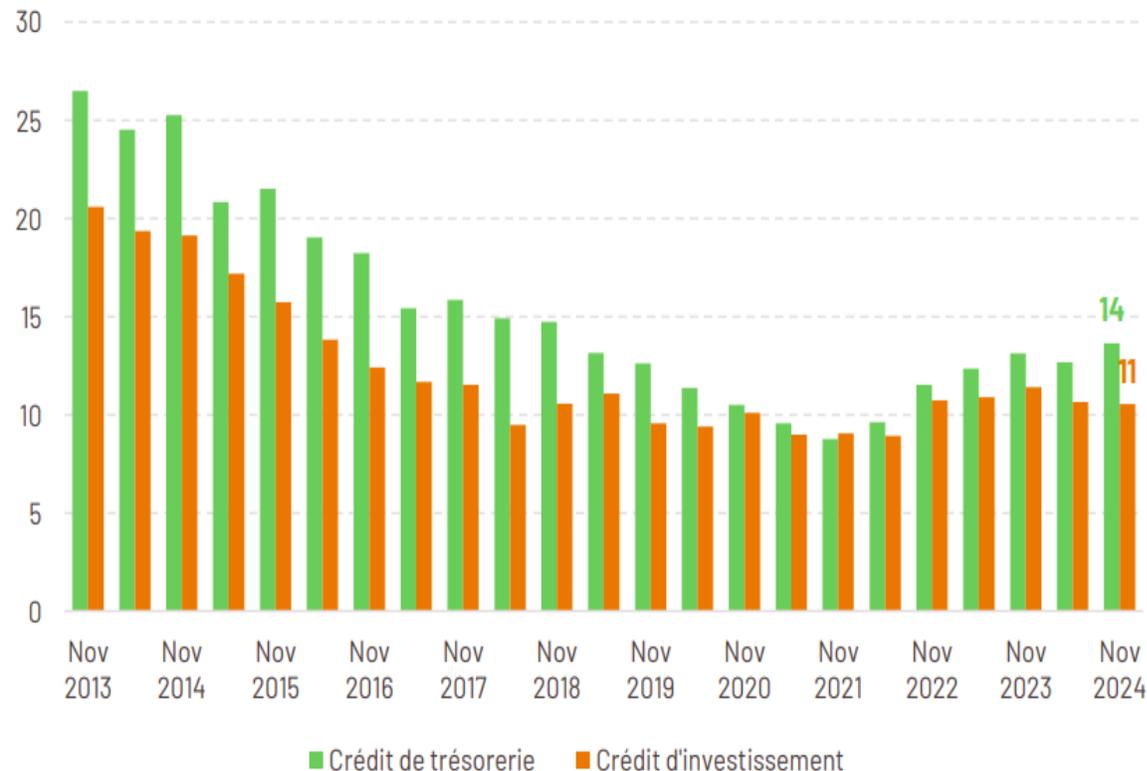
Jugement moyen sur la situation de trésorerie passée

(solde d'opinion en %)



Difficultés d'accès au crédit

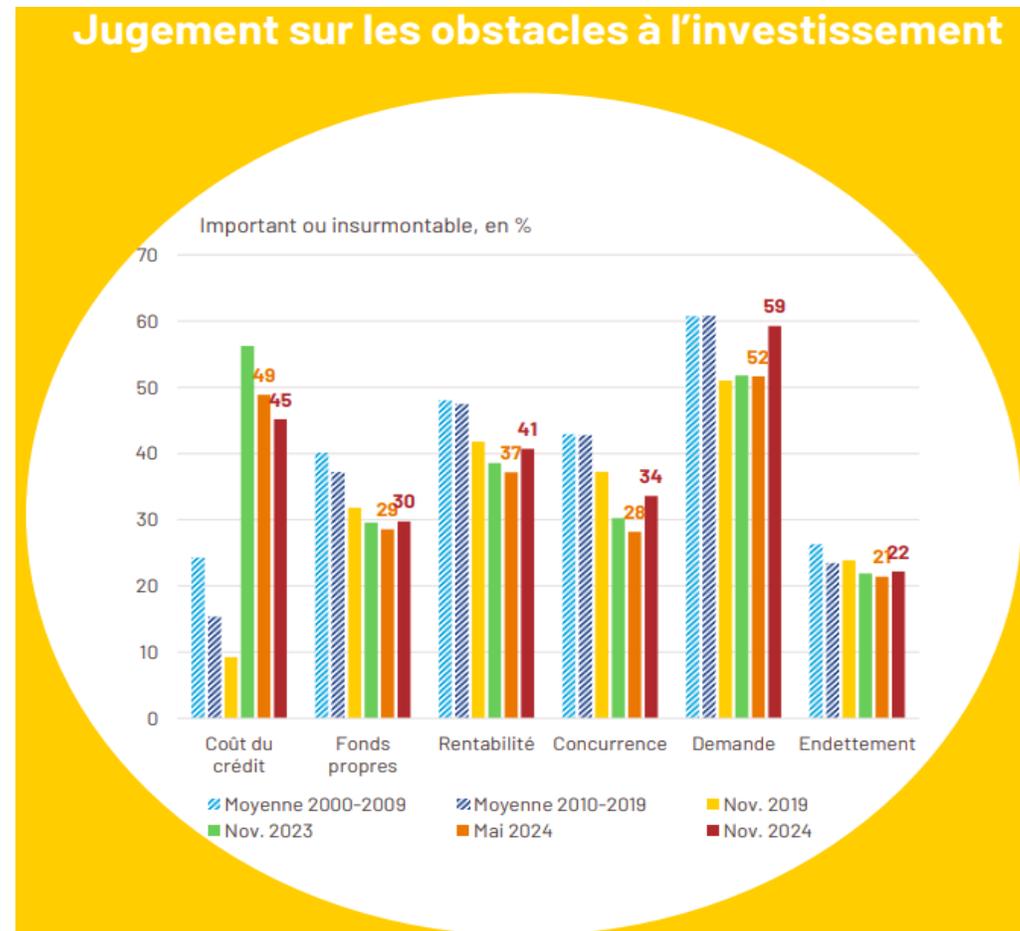
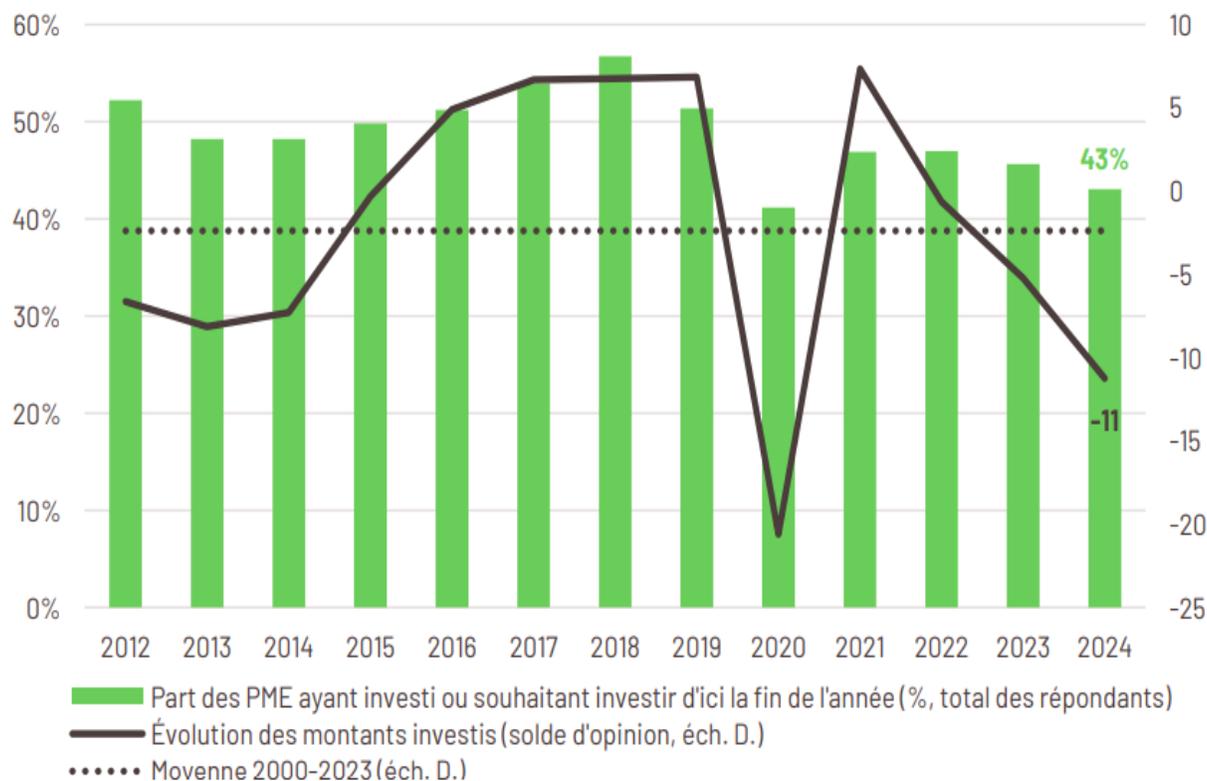
(assez ou très difficile, en %)



Source : Bpifrance Le Lab – Enquête semestrielle de conjoncture auprès des TPE-PME

2.3. Des investissements revus à la baisse avec l'insuffisance de la demande comme premier frein à l'investissement

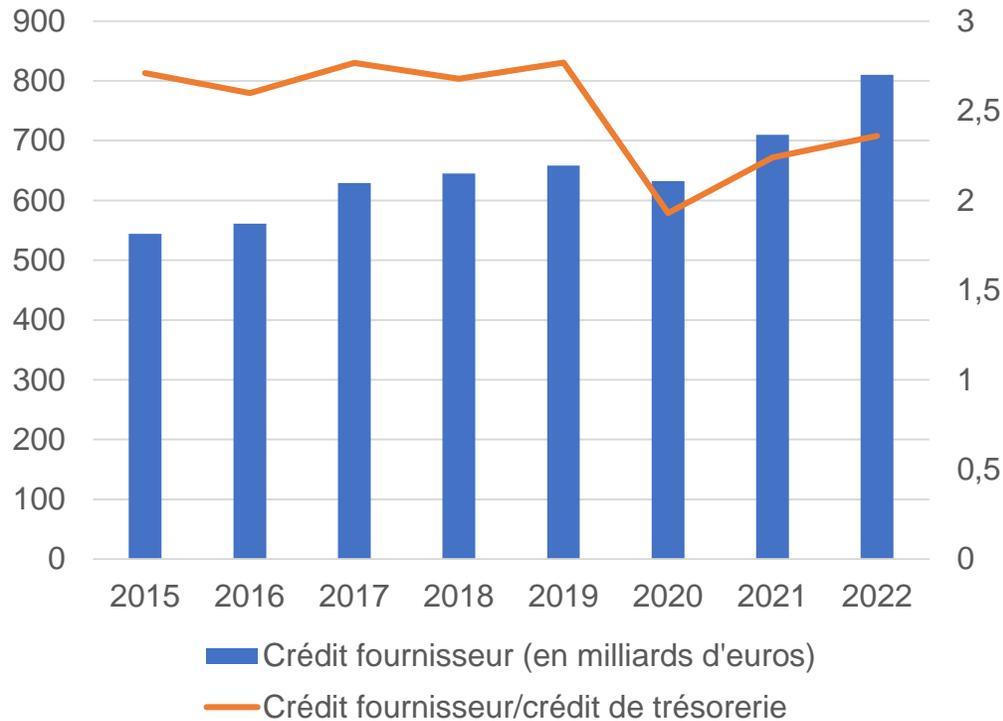
Évolution de l'investissement pour l'année en cours



Source : Bpifrance Le Lab – Enquête semestrielle de conjoncture auprès des TPE-PME

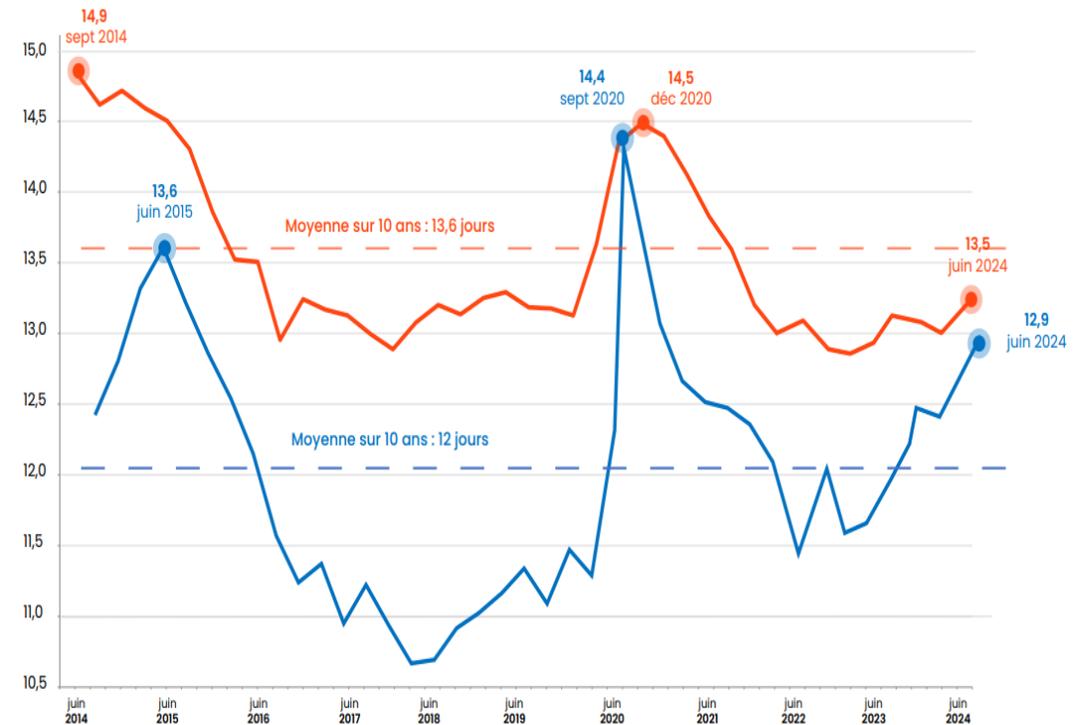
2.4. Un crédit inter entreprises très important et des retards de paiement qui augmentent, pénalisant les TPE-PME à hauteur de 15 milliards d'euros

Crédit fournisseur et crédit de trésorerie



Source : Banque de France

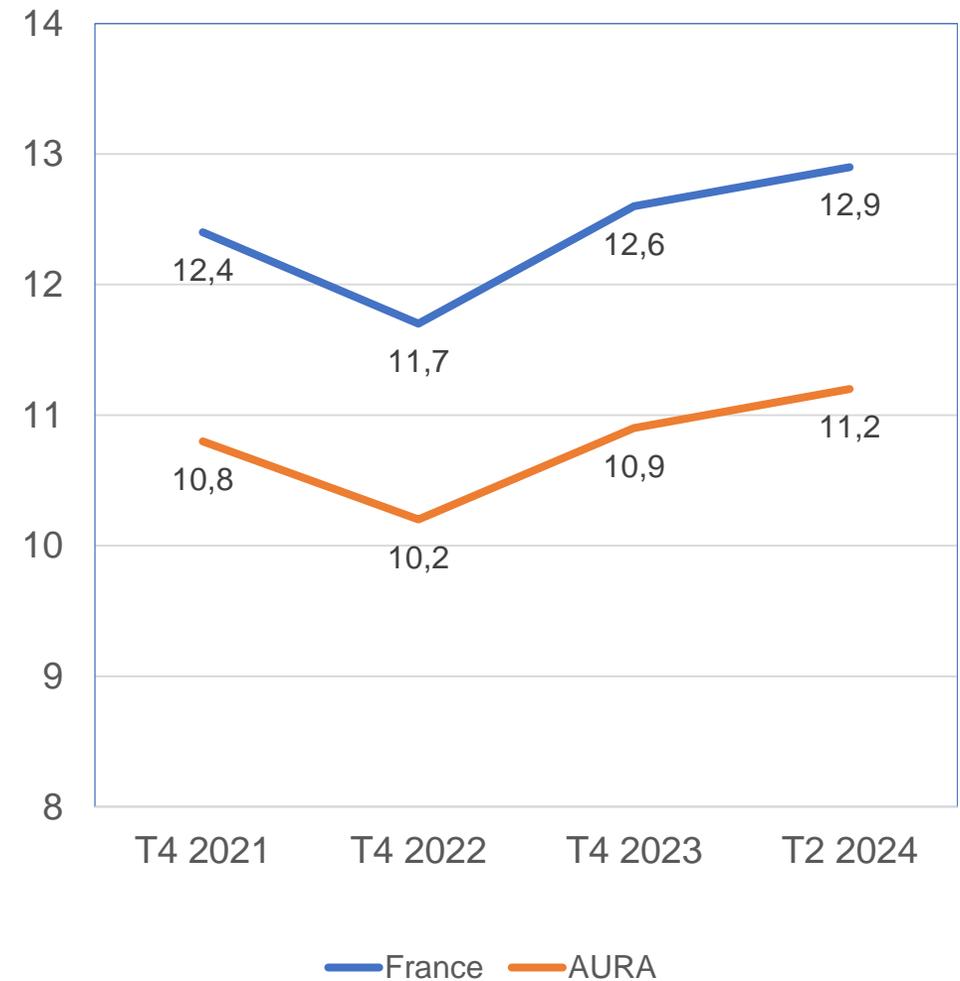
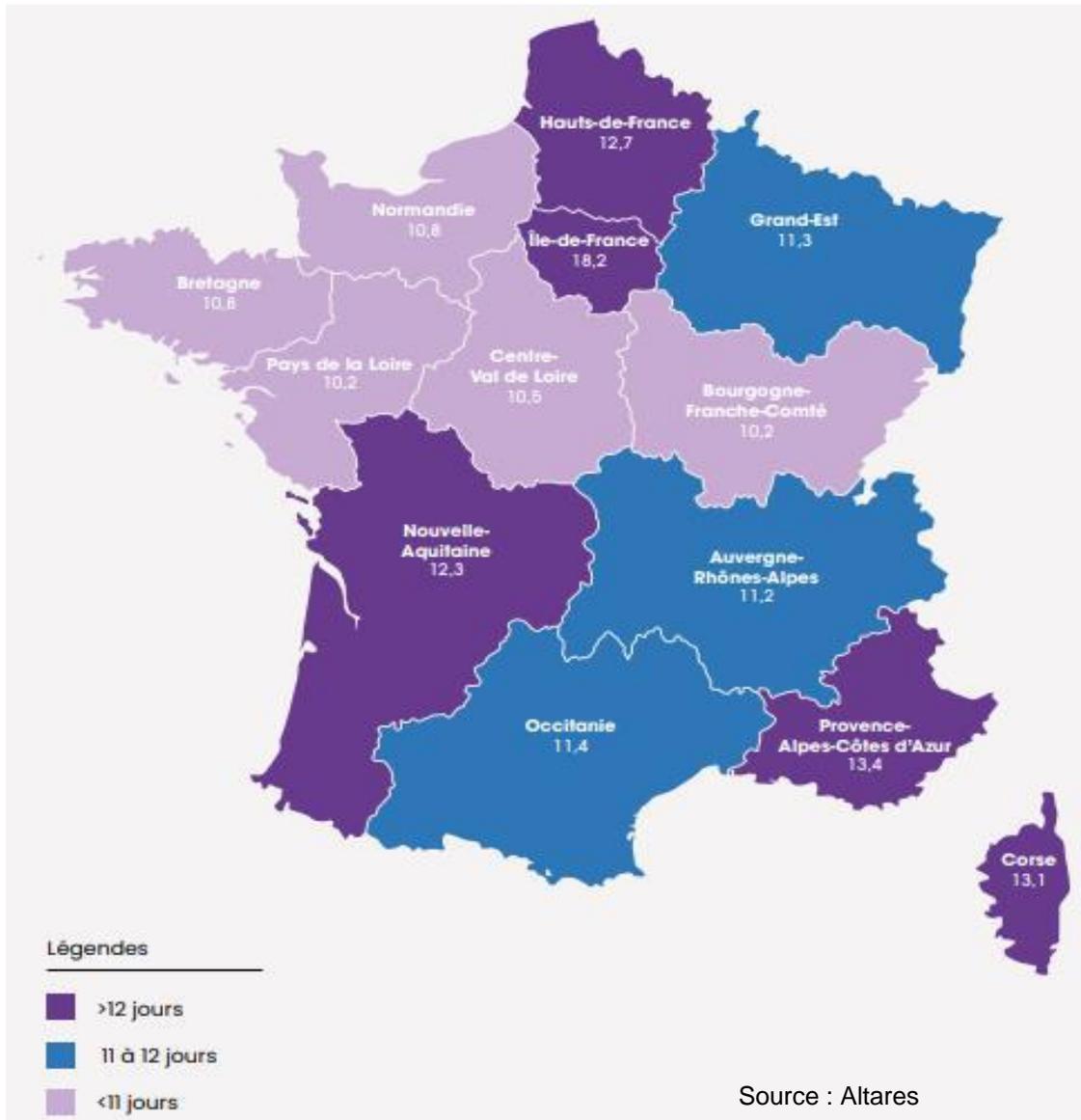
Évolution des retards de paiement (en jours)



Source : Altares

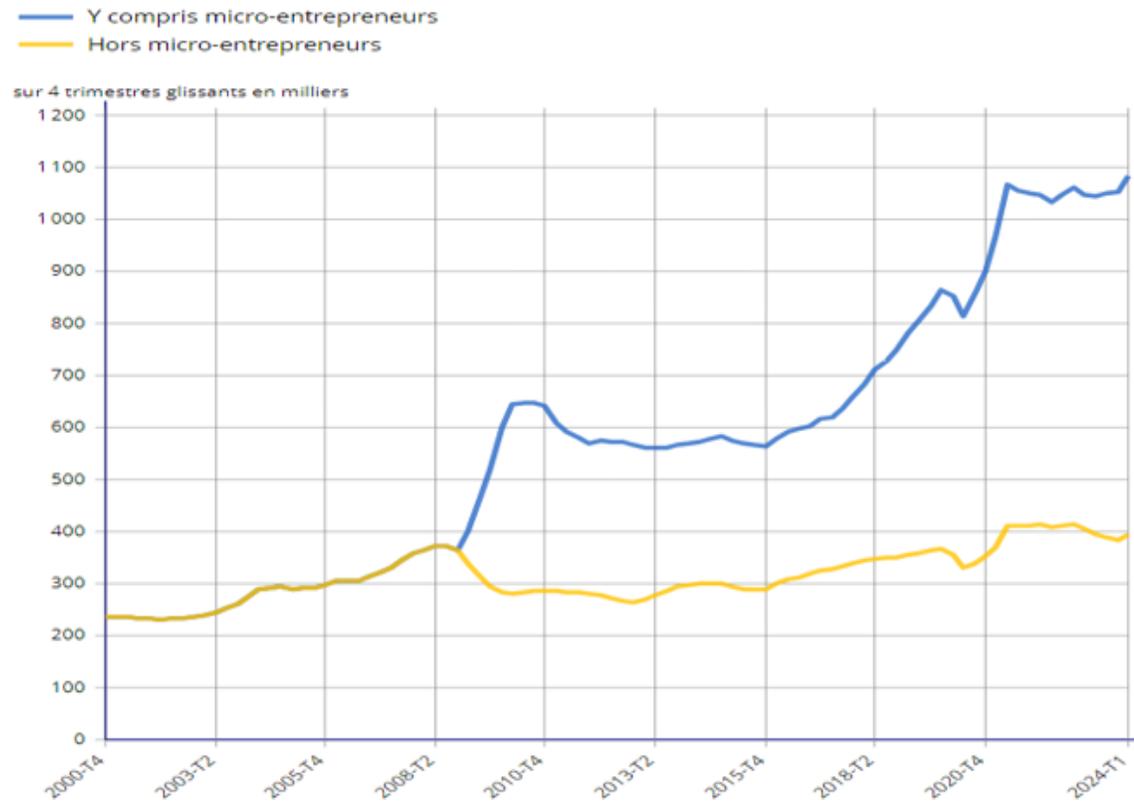
● France
● Europe

2.5. Un focus régional sur les retards de paiement au 30 juin 2024

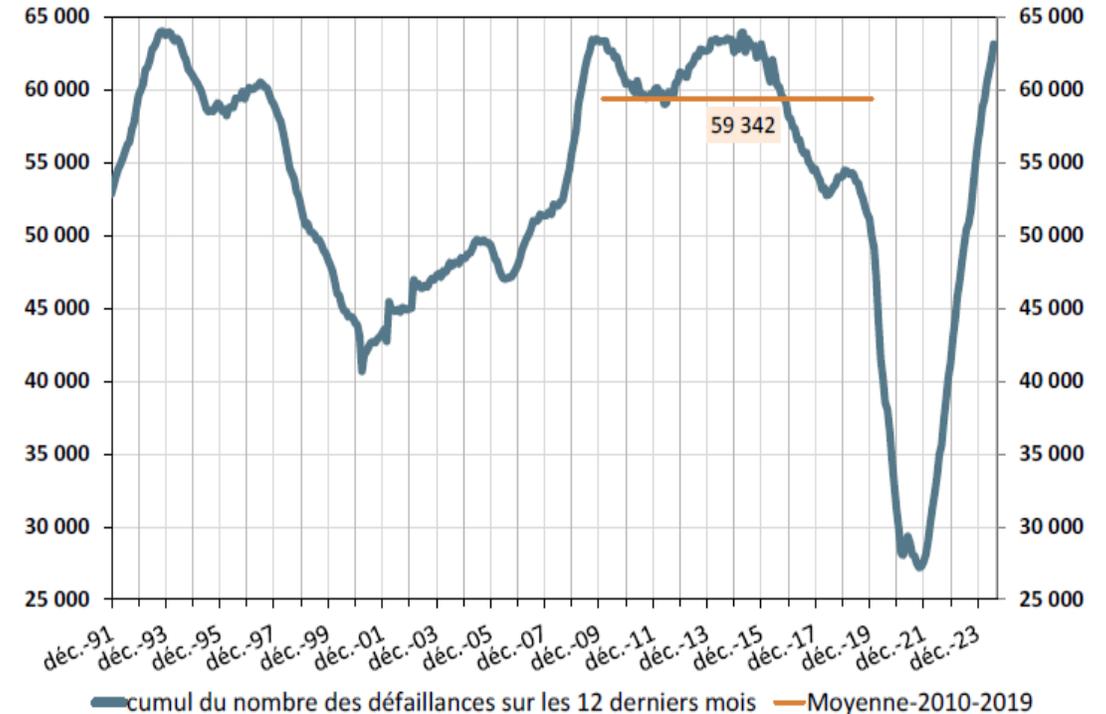


2.6. Une dynamique entrepreneuriale mais des défaillances en hausse avec des impacts plus élevés (1/2)

Créations d'entreprises



Défaillances cumulées sur 12 mois

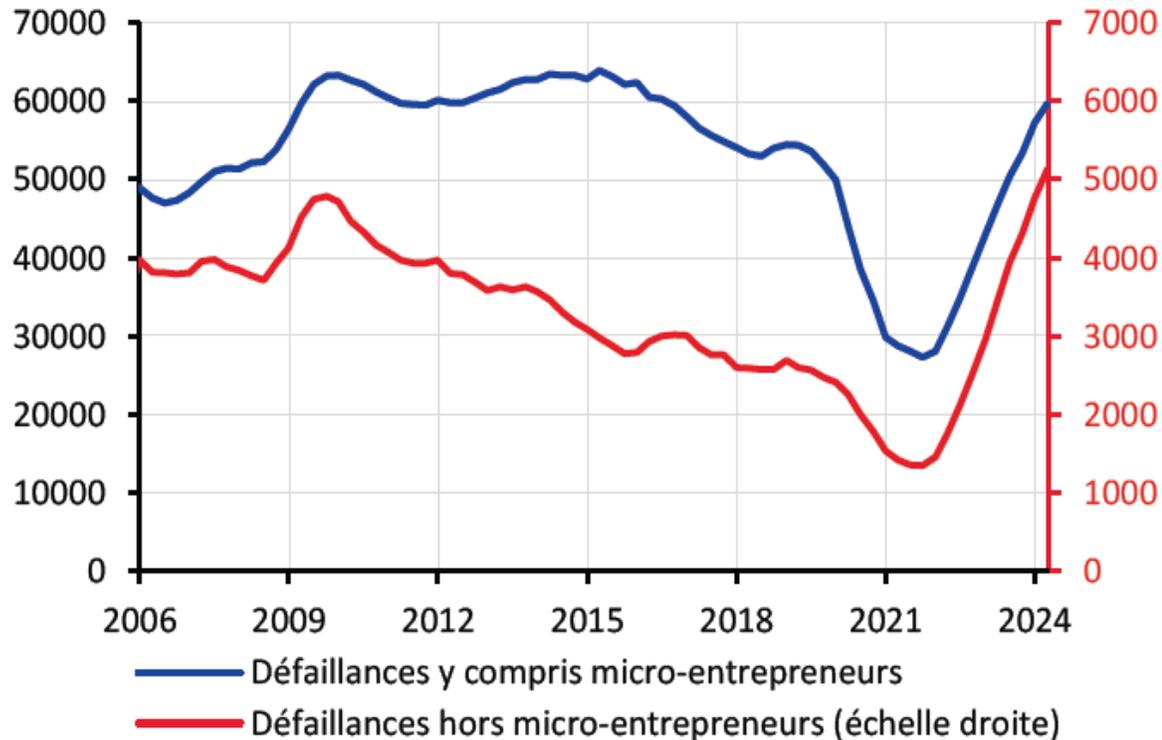


Note : La courbe orange représente la valeur moyenne du nombre de défaillances cumulé sur douze mois observé mensuellement entre le mois de janvier 2010 et le mois de décembre 2019.

Source : Banque de France

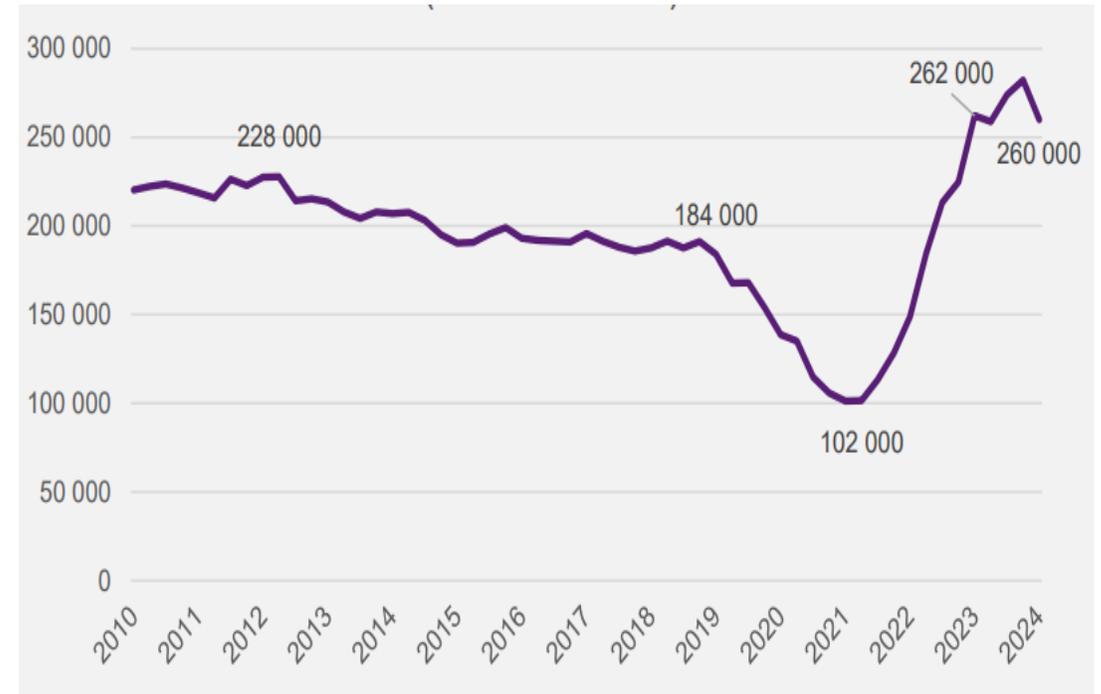
2.6. Une dynamique entrepreneuriale mais des défaillances en hausse avec des impacts plus élevés (2/2)

Défaillances des entreprises par taille



Source : Rapport sur la stabilité financière – juin 2024 (Banque de France)

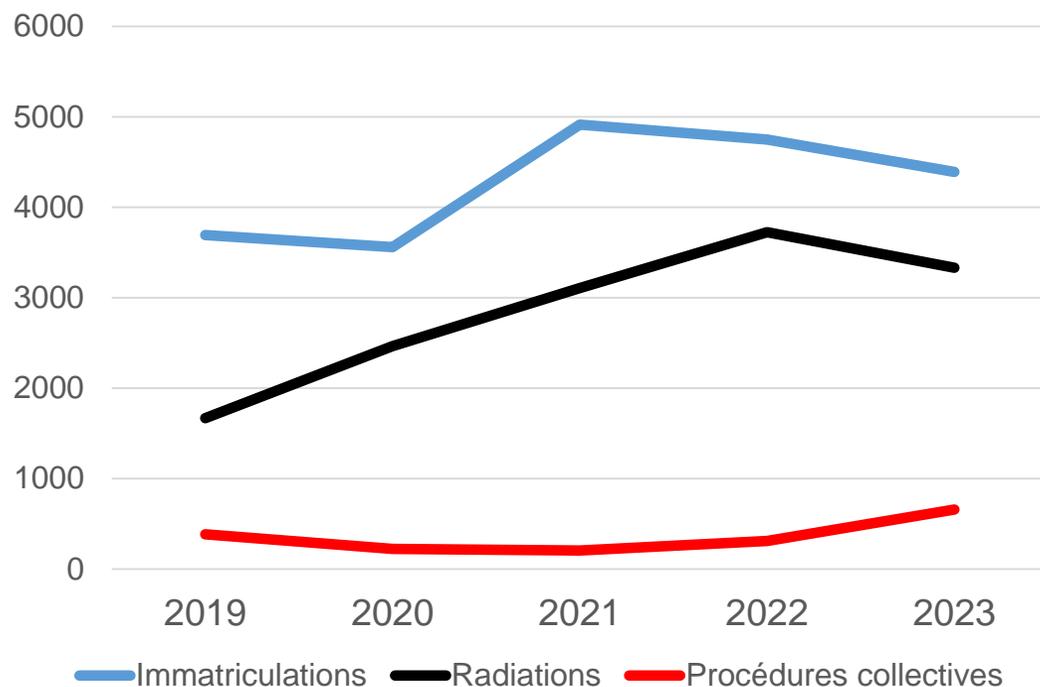
Nombre d'emplois menacés par les défaillances (données sur 12 mois)



Source : BPCE L'Observatoire

2.7. Un focus sur la dynamique entrepreneuriale dans l'AIN

**Données du registre du commerce
(source CNGTC)**



Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques dans le département

Unité : part en % du total

	2020	2021	2022	2023
Construction	16,2%	19,5%	23,1%	23,7%
Commerce	31,5%	23,9%	25,0%	21,5%
Hébergement et restauration	16,7%	10,7%	13,5%	17,5%
Conseils et services aux entreprises	4,5%	11,2%	9,6%	10,1%
Industries manufacturières et extractives	9,5%	10,7%	12,5%	9,6%
Autres activités de services	6,8%	5,9%	7,1%	5,2%
Transport et entreposage	2,3%	2,9%	1,9%	3,5%
Activités immobilières	2,3%	6,8%	1,0%	2,7%
Enseignement, santé et action sociale	2,3%	1,0%	2,6%	2,2%
Activités financières et d'assurance	1,8%	2,9%	1,9%	2,0%
Information et communication	3,2%	1,0%	1,0%	1,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,3%	2,4%	1,0%	0,5%
ND	0,9%	1,0%	0,0%	0,0%

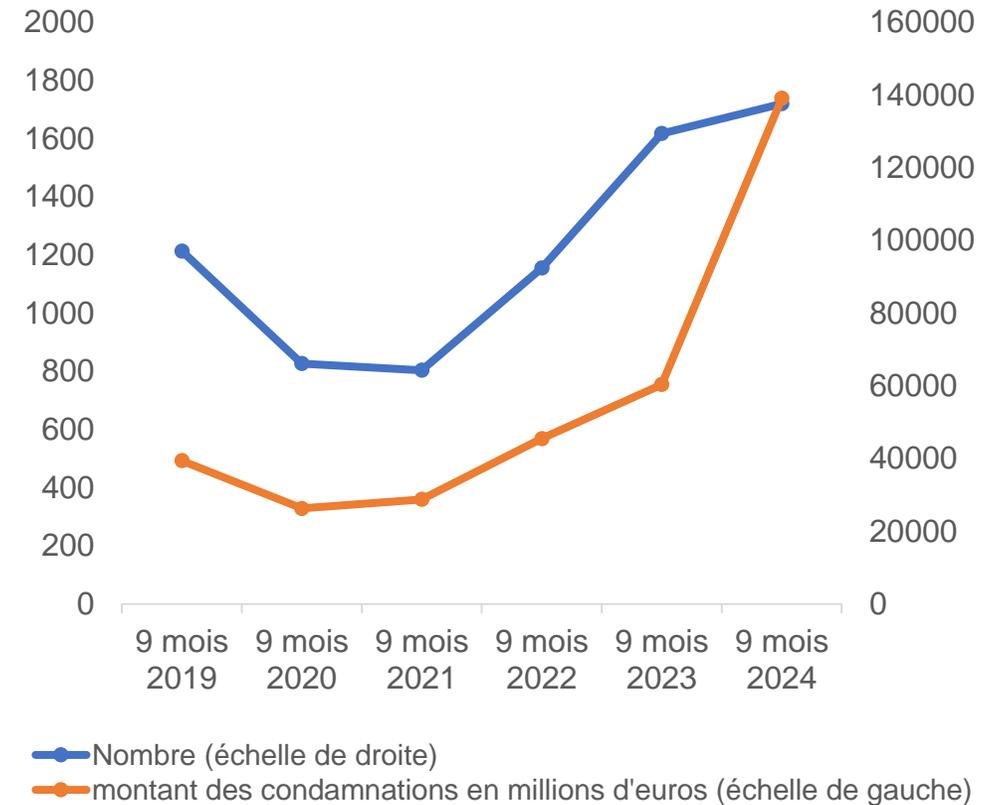
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2.8. Des risques de tensions croissantes

Évolution des inscriptions de privilège de sécurité sociale et du trésor de janvier à septembre de 2019 à 2024

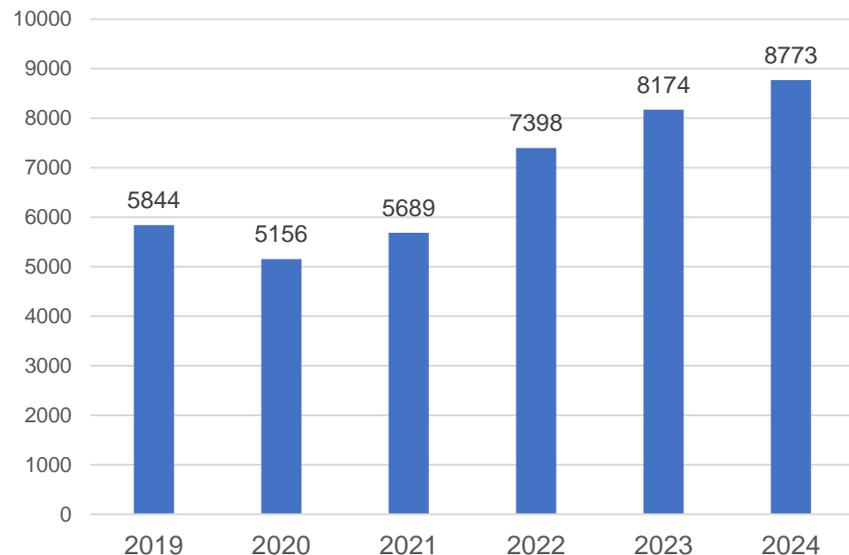


Évolution des injonctions de payer



Source : info greffe

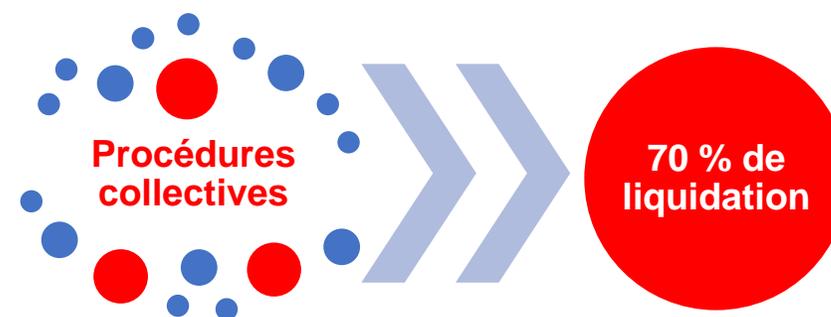
2.9. Des procédures préventives sur des entreprises de taille plus élevée mais encore insuffisamment utilisées...et pourtant



Nombre de salarié	2021	2022	2023	2024
Aucun salarié	70 %	65 %	59 %	54 %
1 à 10	16 %	18 %	19 %	21 %
11 à 50	9 %	12 %	15 %	17 %
51 à 200	3 %	4 %	5 %	6 %
201 à 1000	1,2 %	1,3 %	1,5 %	2 %
Plus de 1000	0,5 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %

% calculés sur les dossiers dans lesquels l'information sur le nombre de salariés est disponible

Source : Observatoire des données économiques du CNAJMJ





3

FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS DE DÉTECTION PRÉCOCE ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

3.1. ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Une mission confiée au médiateur des entreprises et au médiateur du crédit

Trois objectifs

Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

Analyser

• Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Les travaux de l'Observatoire du financement des entreprises contribuent au diagnostic

Rapport publié le 14 novembre

Résilience mais vigilance



**LA SITUATION DES TPE-PME,
UN FINANCEMENT ASSURÉ MAIS
DES ENJEUX STRUCTURELS IMPORTANTS**

Novembre 2024

- Des entreprises TPE-PME résilientes en 2023
- Des tensions en 2024 avec le ralentissement d'activité, la baisse de l'investissement, la hausse des retards de paiement, des défaillances d'entreprises qui touchent des entreprises de taille plus importante
- Des enjeux plus structurels avec un tissu d'entreprises de petite taille, des structures financières très fragiles pour 20 % des TPE, une économie de service et pas assez d'industrie, une rentabilité faible et un poids des impôts plus élevé que dans les autres grands pays européens
- Il est essentiel d'anticiper les difficultés, se faire accompagner, mobiliser l'ensemble des outils et acteurs à la disposition de nos entreprises

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

1 - Une série de réunions dans les régions de métropole

Sollicitation des préfetures – DREETS – CRP puis élargissement avec des réunions aux **formats variés** pour échanger avec les entreprises :

- Comité départemental d'accompagnement et de soutien des entreprises en difficulté
- Chambre de commerce et d'industrie
- Union patronale
- 60 000 rebonds
- Banque de France



Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

2 - Un document mis à disposition : la Boîte à outils du dirigeant

Mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

La « boîte à outils » du dirigeant

À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE



MÉDIATION
DU CRÉDIT

VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.



03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires

05 Dotez-vous des outils indispensables à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner

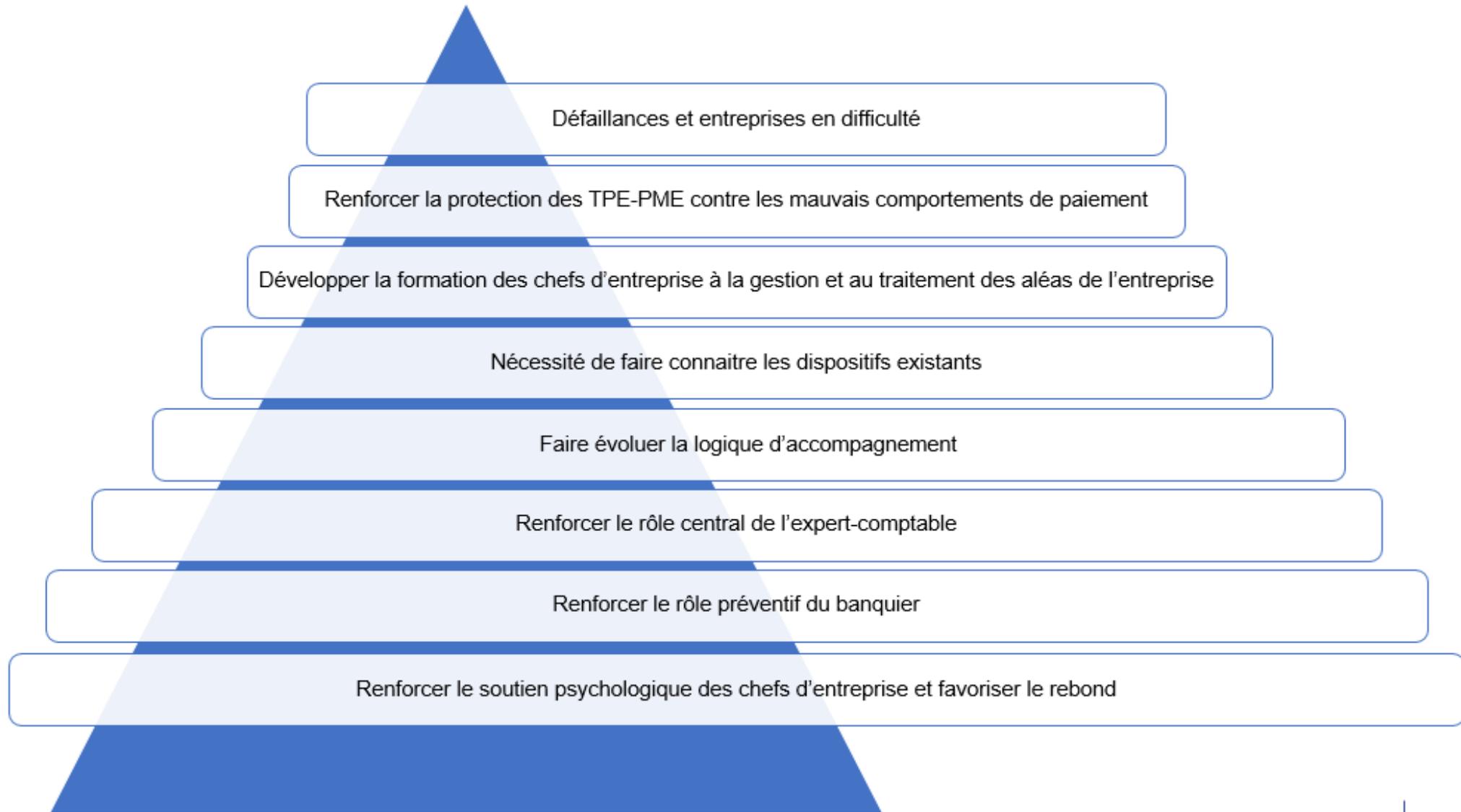
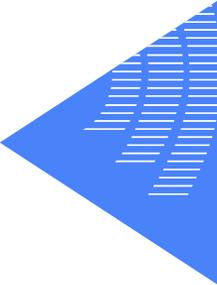
010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic

014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés

3.2. Des premiers enseignements / constats / Propositions d'actions (1/2)



3.2. Des premiers enseignements / constats / Propositions d'actions (2/2)

Renforcer le rôle préventif du banquier

Le banquier est le partenaire financier avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier et le plus en amont possible avec le conseiller.

L'attente du banquier est d'avoir une transparence du chef d'entreprise, facteur clé de la confiance.

A l'inverse, il est important que le banquier tienne un discours de vérité sur l'évaluation qu'il fait de la situation de l'entreprise, ce qui n'est pas forcément toujours le cas, par exemple lorsque la banque fait une déclaration de défaut à la Banque de France :

- Près de 50 % des déclarations de défaut à la Banque de France sont faites sur le critère de « risque de non remboursement »
- Ce fichage n'est pas obligatoirement connu de l'entreprise (à l'inverse du fichage pour les particuliers) mais il peut l'être pour les entreprises qui ont une cotation Banque de France
- La prévention des difficultés serait renforcée si un dialogue approfondi était prévu lorsque cette déclaration de défaut est effectuée puisqu'elle constitue un facteur avancé de risque de difficultés

Quelle action ?

Prévoir une obligation d'information du chef de l'entreprise lorsqu'une déclaration de défaut est faite à la Banque de France, se traduisant par un dialogue renforcé sur l'analyse de la situation de l'entreprise